

## Réforme du CNRS : le ministère recule, exigeons les moyens humains et financiers

Ce mardi 1<sup>er</sup> juillet, le plan stratégique du CNRS « Horizon 2020 » a été présenté au Conseil d'administration (CA). Il a été approuvé par 14 voix, contre 6 voix, les 4 élus du personnel (2 SGEN-CFDT, 1 SNCS-FSU, 1 SNTRS-CGT) et 2 nommés l'un au titre de la FSU, l'autre à celui de la CGT. Les élus du personnel ont dénoncé la précipitation avec laquelle la nouvelle version a été présentée. Bien que cette dernière tienne compte des concessions gouvernementales, le SNCS-FSU appelle à rester vigilant. La traduction de ce plan dans le contrat d'objectifs et de moyens, que signera l'établissement avec le ministère, doit notamment inclure un accroissement de l'emploi scientifique statutaire dès le budget 2009.

*Patrick Monfort, membre du bureau national SNCS et élu au Conseil d'administration du CNRS  
Jacques Fossey, membre du bureau national SNCS et administrateur du CNRS*

Après la forte mobilisation du 19 juin et le blocage du CA du CNRS, le ministère a accepté de recevoir, le jeudi 26 juin, les organisations syndicales et associations de la recherche et de l'université, ainsi que le bureau du Conseil scientifique du CNRS.

La nouvelle version du contrat stratégique, envoyée le dimanche 29 juin à 16 h 30, a pris acte des reculs du ministère. Ce nouveau texte prend en considération que toutes les disciplines sont maintenues au CNRS, qu'elles sont traitées sur un pied d'égalité, que la direction de l'organisme a l'entière responsabilité de la création de toutes nouvelles structures et de la répartition des moyens humains et financiers. De plus, les conseils scientifiques d'instituts feront partie du Comité national. Ils seront composés pour partie d'élus. Dans un même champ disciplinaire, des coordinations inter-établissements pourront être envisagées.

Nous constatons un net recul du gouvernement. Dont acte. Mais surtout, l'éclatement du CNRS est, dans l'immédiat, écarté. Toutefois, la question de son démantèlement reste une préoccupation permanente. Elle l'était déjà du temps de De Gaulle, et elle le sera encore à l'avenir car le politique a une conception (utilitariste) du CNRS qui s'oppose à celle de la communauté scientifique et universitaire. Nous devons nous féliciter de ce recul, un des premiers du gouvernement depuis un an.

Par ailleurs, des négociations seront ouvertes pour définir les nouveaux instituts. Il leur est déjà attribué deux missions principales, celle d'opérateur de recherche d'un noyau de laboratoires et celle d'agence de moyens. Ces deux missions doivent être définies plus précisément.

Nous resterons vigilants lors de la rédaction du contrat d'objectifs qui doit être approuvé par le Conseil d'administration avant la fin de l'année. Ce contrat ne devra pas reprendre ce que le gouvernement vient de lâcher. Il devra acter le rôle de la gouvernance du CNRS sur les instituts, et surtout, les disciplines devront être également structurées au sein de l'établissement. Par ailleurs, l'interdisciplinarité, qui lie toutes les disciplines du centre, n'a pas été, selon nous, traitée correctement. Nous devons y revenir.

Enfin, le devenir du CNRS et de ses partenariats n'est pas seulement une question de structure, c'est surtout une affaire de moyens.

Nous devons obtenir un plan pluriannuel de l'emploi scientifique statutaire. Nous devons redéfinir le rôle des agences notamment celui de l'ANR et de l'AERES. Nous devons continuer à faire pression pour obtenir un emploi scientifique à la hauteur des enjeux, pour une recherche publique indépendante. Le gouvernement a les cartes en main : à lui de jouer et à nous de nous maintenir mobilisés.